



Regard sur la situation territoriale, de la Wallonie

Yves Hanin, directeur du CREAT et professeur à l'UCL

Intervention donnée lors d'un séminaire du Collège régional de Prospective, Cercle de Wallonie de Namur, 5 mai 2012

Yves Hanin s'est appuyé sur le diagnostic du SDER pour parler de la situation territoriale de la Wallonie. La CPDT a été créée dans la foulée du SDER de 1999. On a considéré qu'il y avait un déficit de la connaissance du territoire. La CPDT est un peu moins transversale qu'au moment de sa création. Quand on a fait le SDER en 1999, c'était un accord entre le ministre-président et le ministre de l'Aménagement du Territoire. Aujourd'hui, le ministre-président est absent. Philippe Henry a défini un cadre dans lequel on devait travailler. Il a demandé d'apporter des regards scientifiques. De son côté, il a organisé les Ateliers du Territoire, avec lesquels on n'a eu aucun contact. Le travail s'est fait en huit mois.

Yves Hanin indique s'être heurté à un premier problème : la guerre des chiffres. On ne connaît pas les ressources de notre territoire. Quel est le rôle de l'IWEPS ? Aujourd'hui, il est dans beaucoup de commandes et ne valide pas les données. On a eu un gros déficit. On ne peut également plus faire de diagnostic dans des bureaux. On ne connaît pas l'associatif, qui est donneur d'ordre, qui se cache derrière les chiffres. On est passé à côté de ces éléments. On n'a pas non plus fait un inventaire de tous les besoins et il y a beaucoup d'acteurs qu'on n'a pas rencontrés. Il y a deux types de projets : les projets d'entreprises, d'associations, de communes et les projets qui sont plutôt des leviers. On est passé à côté de tous les éléments de levier, mais le travail réalisé est quand même considérable.

Trois défis ont été identifiés : défis démographique (en quoi se décline-t-il de manière singulière en Wallonie ?), climatique et énergétique. Ce dernier a complètement été zappé. Ces trois défis ont des impacts sur deux autres : la compétitivité et la cohésion. Un défi pour lequel il existe une plus grande marge de manœuvre est celui de la mobilité. Sur les trois premiers défis, la marge de manœuvre est réduite.

On a mené une approche sectorielle ensuite : habitat et services, commerces, activités économiques, paysages, nouvelles technologies, eau, déchets... et c'est devenu ingérable.

Le défi démographique est considérable (+150.000 Wallons en dix ans). Les villes ont pratiquement arrêté leur déclin démographique. On constate un appauvrissement et une précarisation du logement dans les villes. Dans certaines communes, on connaît encore l'exode rural. Le nombre de ménages est une question importante : la famille est-elle encore la référence ?

Le défi climatique concerne la réduction du CO2. Comment fait-on pour vivre avec les phénomènes climatiques ? On peut agir sur le résidentiel, la production par le chauffage et les transports. Les communes rurales vont peut-être se tourner vers plus d'autonomie. Aujourd'hui, on voit plutôt les ruraux comme les principaux producteurs de CO2, mais on pourrait peut-être réorganiser cela.

Pour ce qui est de la question de la compétitivité, il y a eu un progrès, mais le bilan est mitigé. Il faut attirer massivement les entreprises. En outre, les risques de pauvreté sont clairement marqués et l'accès au logement est dramatique. Il faudrait peut-être revoir les formes de logement.

Yves Hanin aborde également le défi de la mobilité. Dans le SDER de 1999, c'était tout pour la logistique. C'est effectivement un secteur d'activité prépondérant. Quel est l'avenir du transport routier ? En termes de personnes, les choses évoluent positivement, mais on a beaucoup de difficultés à travailler à une adéquation emploi/transport. Les personnes utilisent moins les voitures, mais il y a une augmentation du transport des marchandises.

Concernant le secteur de l'habitat, la maison reste un idéal, mais qui est inaccessible. Peut-on faire des maisons plus petites ? On constate un déficit entre 1000 et 2000 logements par an. Il y a donc un problème au niveau de la production de logements. On va certainement devoir réfléchir à la manière dont on pourrait subdiviser une maison quatre façades.

Bernadette Mérenne souligne que l'expérience française dans ce domaine est remarquable. On amène les gens à vendre une partie de leur terrain, on reconstruit une petite maison sur ce terrain et la maison principale est revendue. Le professeur Mérenne croit beaucoup à cet effet, car c'est redensifier les noyaux d'habitat et ne pas obliger les personnes à quitter leur milieu de vie. Cela demande une toute autre façon de gérer le parc résidentiel. Elle ajoute que la Région wallonne réfléchit maintenant au problème des maisons quatre façades au niveau énergétique, notamment.

Yves Hanin revient sur le secteur de l'habitat. Il y a des régions pour lesquelles on va rencontrer des problèmes. On n'a pas posé l'avenir du crédit hypothécaire. Tout cela pose la question fondamentale de l'accession à la propriété. On va devoir retravailler sur la division dans certaines communes.

Concernant le commerce, il y a une explosion des centres commerciaux, ce qui ouvre la question de la reconversion dans ce secteur.

Au niveau de la mobilité, les personnes âgées se déplacent autant, voire plus, que celles qui travaillent. Le nombre de déplacements qui ne sont pas liés au travail a donc augmenté. Une des grosses questions dans les années '90 était la logistique, parce qu'on n'avait pas encore de saturation. À évolution constante, il y aura une saturation du réseau routier.

En termes ferroviaire, la même chose existe : les trains sont aujourd'hui saturés, et pas seulement sur Bruxelles. Il faudrait relocaliser l'emploi et adapter la mobilité et les territoires. Les propositions sont nombreuses : adapter l'offre aux mutations et défis, développer radicalement l'intermodalité, restructurer le territoire. Il y avait le SDEC, mais aujourd'hui, il n'y a plus cette pression. Le SDER de 2012 n'a plus cette dynamique européenne.

Yves Hanin indique également l'importance de voir comment les régions voisines sont en train de se positionner, car après avoir essayé de comprendre les stratégies des régions voisines, il faut aborder la Wallonie et ses questions internes. Les dynamiques transversales sont en train de s'épuiser. Les GAL fonctionnent bien. Aujourd'hui, des initiatives sous-

régionales ou supracommunales sont lancées. Sur la province de Namur, il n'y a que peu de choses. Il faudra également distinguer les bassins de vie et les bassins d'emploi qui sont beaucoup plus vastes. Pour ceux-ci, il faut réorganiser les transports.

La DATAR en France avait élaboré des scénarios. L'idée était que l'État se disloque et que les régions deviennent plus porteuses. C'est une question qu'il faut poser en Wallonie. Il y a une réduction de la consommation d'espace ces dernières années et une multiplication des petits bassins. Jusqu'où va-t-on laisser aller ? Liège ne rayonne pas assez sur la Wallonie. Le triangle wallon est un endroit de concentration des pôles, mais qui organise ce magma ? Personne. Or la Région wallonne devrait avoir une vision de ce territoire.

Pierre Gustin invite les membres du Collège à réagir par rapport à l'exposé d'Yves Hanin.

Michel Goffin indique que concernant la question des maisons quatre façades est très difficile et que le problème est la reconversion et l'acceptation par les gens.

Yves Hanin pense que la Flandre comme la Wallonie ont des problèmes parallèles. La singularité de la Région wallonne a été approchée, mais on n'a pas été assez loin dans le diagnostic territorial.